

NATIONS UNIES

CONSEIL
DE TUTELLE



Distr.
GENERALE

T/PET.3/76
2 septembre 1954

ORIGINAL : FRANCAIS

PETITION DES PRESIDENTS DE BATUSI DE RUHAHE
CONCERNANT LE RUANDA-URUNDI

(Distribuée conformément à l'article 85 et à l'article complémentaire F
du règlement intérieur du Conseil de tutelle)

Note du Secrétariat : Cette communication a été transmise au
Secrétaire général par la Mission de Visite des Nations Unies
dans les Territoires sous tutelle de l'Afrique orientale.

NATIONS UNIES
CONSEIL DE TUTELLE
à USUMBURA

Messieurs,

Nous soussignés, les batusi de ruhahe, avons l'honneur de vous faire ces
quelques signes pour vous signaler ce qui suit :

Nous commençons à vous rappeler notre affaire vous exposée en 1952 en ce qui
concerne notre pays.

Nous ajoutons un dernier mot que lorsque nous avons vu que nos supérieurs
d'ici veulent nous tuer pour la question de notre pays; nous nous sommes immédiate-
ment adressés à vous pour que vous interveniez pour nous sauver.

Nous sommes contents et heureux de vous voir arriver ici, la question de nous
tuer ou de sauver notre pays sera donc traitée à votre présence. Nous vous
remerçons d'avance si vous acceptez de vous montrer tous les endroits qu'ils nous
ont retirés puisqu'ils disent que nous avons assez de place.

Les supérieurs d'ici les chefs aussi se moquent de nous puisque nos accusations chez vous n'ont aucun résultat et pour cela ils nous poursuivent très sévèrement et disent que s'ils trouvent encore un qui vous écrira il sera formidablement puni :

Nous terminons de vous demander que lors de votre passage ici demander à notre chef Athanase de vous montrer tous nos bétails et vous verrez si c'est juste avec la petite place que nous avons maintenant.

Avant nous payons 65 francs de taxe par tête de bétail, maintenant nous payons encore 25 francs de plus pour les médicaments vétérinaires. Nous nous étonnons beaucoup de cette façon d'agir.

Nous vous présentons Messieurs, nos sincères salutations.

Les Présidents de Batusi de Ruhaha.

KAGIMBI, MAVUNGU, SEGASHAHO, RUSHARABIKA, BUKASHI.

VOS PROTEGES

A messieurs les Représentants de l'O.N.U.

- 1) BUKASHI
- 2) SEGASHAHU
- 3) RUSHARABIKA
- 4) KAGIMBI
- 5) MAVUNGU

Nous avons l'honneur et le grand plaisir de pouvoir vous exprimer nos desiderata :

Nous vous prions tout d'abord de pouvoir être en correspondance avec vous pour que dans la suite nous puissions vous tenir au courant de nos nouvelles: et pour cela veuillez bien nous laisser votre adresse et autorisation pour vous écrire; car quiconque ose vous écrire, est toujours mal vu par l'autorité d'ici.

Une seconde requête, c'est que si possible; vous puissiez arriver chez-nous à quelques 17 kilomètres d'ici dans la plaine de la Ruzizi et la vous vous rendrez vous même compte sur le terrain qu'on nous a enlevé; et de très peu de pâturage à nos vaches laissé: nos vaches se comptent pourtant par milliers.

La troisième chose: nous sommes tous régis par une seule et même autorité belge : dès lors nous nous demandons pourquoi nous devons payer impôt sur bétail et au trop cher encore 65 frs plus 25 en tout 90 frs pour une seule vache -- au delà de la Ruzizi et partout au Congo on ne paye rien.

Enfin, une dernière demande à examiner: nous avons bien longtemps avant même l'occupation des allemands, des sujets, ç.a.dire des gens moins fortunés à qui nous donnions des vaches -- actuellement on les met contre nous sans qu'ils le veuillent; seuls les chefs et sous-chefs peuvent encore avoir leur gens.

Usumbura le 12 août 1954

Messieurs,

Nous regrettons beaucoup du fait que vous rentrez sans que nous vous montrions les collines et places que notre Gouvernement nous a retiré, (Ruhale, Butamenwa, Rukanda et Kiburure). Nous restons maintenant sans une place aucune pour nous-mêmes et pour nos têtes de bétail.

La place que le Gouvernement nous a donné pour y mettre la totalité de nos têtes de bétail est très mauvaise place qui peut, endéans un an seulement, causer la mort à la totalité de nos têtes de bétail.

A Rukana les cultures sont terminées et les cannes à sucre sont déjà plantées. La toute petite place de la Ruzizi qui nous est restée est entamée déjà.

Des grandes fossés sont faites à cette place; quand nos têtes de bétail passent tout près des plantations faites, on les arrête et on nous fait payer des amendes injustifiées. Pour cette façon d'agir, Bukashi a payé F. 1.050, Katoto F. 1.500, Zambiriti F. 800 et Ndayamaze F.800.

Veillez agréer, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

Vos dévoués

Les Batusi de Ruhaha.

Reçue au Siège des Nations Unies le 24 août 1954, par l'intermédiaire de la Mission de Visite.